

## INTRODUCTION

La pêche commerciale du homard a été une des premières à se développer au Canada. En fait, la mise en conserve du homard ainsi que celle du saumon constituent deux des industries de transformation les plus anciennes de notre pays.

La première conserverie de homard a été construite au Nouveau-Brunswick en 1887 et dès 1900, il y en avait 767. La plus grande partie de la production était expédiée au Royaume-Uni qui demeure aujourd'hui notre premier marché pour le saumon en conserve mais a cessé d'occuper une place importante en ce qui concerne le homard. Nous nous employons à changer cette situation.

Trois genres de homard sont commercialisés pour l'alimentation - le homard à pinces, la galatée et la langouste ou homard sans pince. C'est le homard américain - *homarus americanus* que l'on trouve dans les eaux canadiennes et américaines. Bien qu'il n'ait pas de parenté directe au Canada, il est apparenté au homard européen - *homarus gammarus* et à la langoustine norvégienne ou scampi.

Le Canada est le premier fournisseur mondial de homard et assure 25 % des prises mondiales (144 000 tonnes en 1987). Les autres grands fournisseurs sont les Etats-Unis, l'Australie et Cuba. De toutes les espèces de homard c'est celle du *homarus* pour laquelle les débarquements ont le plus augmenté ces dernières années.

Les provinces de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île-du-Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick assurent environ 80 % des débarquements de homards; le reste provient du Québec et de Terre-Neuve.

En 1988 les débarquements ont atteint un total de 38 500 tonnes, dont la valeur au débarquement était d'environ 250 millions de dollars. La pêche du homard assure une valeur au débarquement qui n'est dépassée que par celle de la morue au Canada atlantique et est devenue une source importante de revenu pour de nombreux pêcheurs.

Des 90 % du total des débarquements exportés en 1988, 71 % étaient destinés aux Etats-Unis, 22 % à l'Europe, et 7 % au Japon.

## DISTRIBUTION

Le homard américain ne se rencontre que dans les eaux de la côte Atlantique de l'Amérique du Nord, du Labrador à la Caroline du Nord; sa pêche commerciale est pratiquée de Terre-Neuve à la Virginie. Les zones où le rendement de cette